Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal, le samedi 10 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le dixième jour du mois d'avril, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le vendredi 2 avril 2021, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle Agora - Avenue Des Sports, sous la présidence de BELABBES Hiazid

Conseillers en exercice : 29

PRESENTS : M. ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, M. BLONDEL Eric, M. DECAMPS Jérôme, M. DUVERT Jérôme, M. Frédéric MARESCAUX, M. Gilles GUERLET, M. Hiazed BELABBES, M. Jean-Christophe CAILLIAU, M. Jérôme BRUERE, M. VANDEWEGHE Rémy, M. Xavier BOUSSEMART, Mme BOGAERT Céline, Mme HECQUET Audrey, Mme HENNION Victoria, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme MIKOLAJCZAK Justine, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie, Mme TACQUET Isabelle, M. HOURDAIN Philippe,Mme Coralie PLUQUIN

EXCUSES : M. KASPRZYK Philippe par pouvoir à Mme MIKOLAJCZAK Justine, Mme DELABRE Catherine par pouvoir à M. BENAMEUR Adam, Mme DENIS Elodie par pouvoir à M. DUVERT Jérôme

ABSENTS :

ASSISTAIENT A LA SEANCE :

Secrétaire de séance : **BENAMEUR Adam**

N° interne de l'acte : 2021-04 N°1

N° de feuillet : 2

Certifié exécutoire : 14 mars 2021
Transmis au contrôle de légalité le : 14 mars 2021
Publié le : 14 mars 2021

Santes MA VILLE	**EXTRAIT du REGISTRE aux DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de SANTES**

Approbation du Procès-verbal concernant le Conseil municipal du 25 février 2021.

Vu le procès-verbal de la séance du 25 février 2021,

Le conseil municipal :

Adopte le procès-verbal de la séance du 25 février 2021, ci-joint en annexe.

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 29 voix M. ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, M. BLONDEL Eric, Mme BOGAERT Céline, Mme Coralie PLUQUIN est un vote par pouvoir de VANDEWEGHE Rémy, M. DECAMPS Jérôme, Mme DELABRE Catherine est un vote par pouvoir de BENAMEUR Adam, Mme DENIS Elodie est un vote par pouvoir de DUVERT Jérôme, M. DUVERT Jérôme, M. Frédéric MARESCAUX, M. Gilles GUERLET, Mme HECQUET Audrey, Mme HENNION Victoria, M. Hiazed BELABBES, M. HOURDAIN Philippe est un vote par pouvoir de TACQUET Isabelle, M. Jean-Christophe CAILLIAU, M. Jérôme BRUERE, M. KASPRZYK Philippe est un vote par pouvoir de MIKOLAJCZAK Justine, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme MIKOLAJCZAK Justine, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie, Mme TACQUET Isabelle, M. VANDEWEGHE Rémy, M. Xavier BOUSSEMART
Contre : 0 voix
Abstentions : 0
Ne participent pas au vote : 0 exclus
N'ont pas pris part au vote : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.
M. BELABBES Hiazid

Certifié exécutoire : 14 mars 2021
Transmis au contrôle de légalité le : 14 mars 2021
Publié le : 14 mars 2021

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal, le samedi 10 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le dixième jour du mois d'avril, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le vendredi 2 avril 2021, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle Agora - Avenue Des Sports, sous la présidence de BELABBES Hiazid

Conseillers en exercice : 29

PRESENTS : M. ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, M. BLONDEL Eric, M. DECAMPS Jérôme, M. DUVERT Jérôme, M. Frédéric MARESCAUX, M. Gilles GUERLET, M. Hiazed BELABBES, M. Jean-Christophe CAILLIAU, M. Jérôme BRUERE, M. VANDEWEGHE Rémy, M. Xavier BOUSSEMART, Mme BOGAERT Céline, Mme HECQUET Audrey, Mme HENNION Victoria, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme MIKOLAJCZAK Justine, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie, Mme TACQUET Isabelle, M. HOURDAIN Philippe, Mme Coralie PLUQUIN

EXCUSES : M. KASPRZYK Philippe par pouvoir à Mme MIKOLAJCZAK Justine, Mme DELABRE Catherine par pouvoir à M. BENAMEUR Adam, Mme DENIS Elodie par pouvoir à M. DUVERT Jérôme

ABSENTS :

ASSISTAIENT A LA SEANCE :

Secrétaire de séance : **BENAMEUR Adam**

N° interne de l'acte : **2021-04 N° 2**

N° de feuillet : **2**

Certifié exécutoire : 14 avril 2021
Transmis au contrôle de légalité le : 14 avril 2021
Publié le : 14 avril 2021

Santes MA VILLE	**EXTRAIT du REGISTRE aux DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de SANTES**

Approbation du compte de gestion 2020 - Budget de la Commune.

Considérant que toutes les pièces présentées sont régulières.

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- Statuant sur l'extension du budget 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le comptable, est conforme et n'appelle ni réserves ni observations.

Le Conseil municipal **approuve** le compte de gestion.

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 29 voix Mme ANDOLCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, M. BLONDEL Eric, Mme BOGAERT Céline, Mme Coralie PLUQUIN , M. DECAMPS Jérôme, Mme DELABRE Catherine est un vote par pouvoir de BENAMEUR Adam, Mme DENIS Elodie est un vote par pouvoir de DUVERT Jérôme, M. DUVERT Jérôme, M. Frédéric MARESCAUX, M. Gilles GUERLET, Mme HECQUET Audrey, Mme HENNION Victoria, M. Hiazed BELABBES, M. HOURDAIN Philippe, M. Jean-Christophe CAILLIAU, M. Jérôme BRUERE, M. KASPRZYK Philippe est un vote par pouvoir de MIKOLAJCZAK Justine, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme MIKOLAJCZAK Justine, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie, Mme TACQUET Isabelle, M. VANDEWEGHE Rémy, M. Xavier BOUSSEMART
Contre : 0 voix
Abstentions : 0
Ne participent pas au vote : 0 exclus
N'ont pas pris part au vote : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.
M. BELABBES Hiazid

Certifié exécutoire : 14 avril 2021
Transmis au contrôle de légalité le : 14 avril 2021
Publié le : 14 avril 2021

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal, le samedi 10 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le dixième jour du mois d'avril, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le vendredi 2 avril 2021, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle Agora - Avenue Des Sports, sous la présidence de BELABBES Hiazid

Conseillers en exercice : 29

PRESENTS : M. ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, M. BLONDEL Eric, M. DECAMPS Jérôme, M. DUVERT Jérôme, M. Frédéric MARESCAUX, M. Gilles GUERLET, M. Hiazed BELABBES, M. Jean-Christophe CAILLIAU, M. Jérôme BRUERE, M. VANDEWEGHE Rémy, M. Xavier BOUSSEMART, Mme BOGAERT Céline, Mme HECQUET Audrey, Mme HENNION Victoria, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme MIKOLAJCZAK Justine, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie, Mme TACQUET Isabelle

EXCUSES : M. HOURDAIN Philippe par pouvoir à Mme TACQUET Isabelle, M. KASPRZYK Philippe par pouvoir à Mme MIKOLAJCZAK Justine, Mme Coralie PLUQUIN par pouvoir à M. VANDEWEGHE Rémy, Mme DELABRE Catherine par pouvoir à M. BENAMEUR Adam, Mme DENIS Elodie par pouvoir à M. DUVERT Jérôme

ABSENTS :

ASSISTAIENT A LA SEANCE :

Secrétaire de séance : **BENAMEUR Adam**

N° interne de l'acte : 2021-04 N° 3

N° de feuillet : 2

Certifié exécutoire : 14 avril 2021
Transmis au contrôle de légalité le : 14 avril 2021
Publié le : 14 avril 2021

Santes
MA VILLE

EXTRAIT du REGISTRE aux DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de SANTES

Approbation du Compte Administratif 2020 du budget de la commune.

Considérant que toutes les pièces présentées sont régulière

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- Statuant sur l'extension du budget 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

déclare que le compte administratif dressé pour l'exercice 2020 par l'ordonnateur, est conforme et n'appelle ni réserves ni observations.

Le Conseil municipal **approuve** le compte administratif du budget de la commune.

Conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire s'est retiré de la salle du Conseil au moment du vote du compte administratif.

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 21 voix
M. ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, Mme BOGAERT Céline, Mme Coralie PLUQUIN, M. DECAMPS Jérôme, Mme DELABRE Catherine est un vote par pouvoir de BENAMEUR Adam, Mme DENIS Elodie est un vote par pouvoir de DUVERT Jérôme, M. DUVERT Jérôme, M. Frédéric MARPEAUX, Mme HECQUET Audrey, Mme HENNION Victoria, M. Jean-Christophe CAILLIAU, M. Jérôme BRUERE, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie, M. VANDEWEGHE Rémy, M. Xavier BOUSSEMART

Contre : 7 voix
M. BLONDEL Eric, M. Gilles GUERLET, M. HOURDAIN Philippe, M. KASPRZYK Philippe est un vote par pouvoir de MIKOLAJCZAK Justine, Mme LECLERCQ Odile, Mme MIKOLAJCZAK Justine, Mme TACQUET Isabelle.

Abstentions : 0

Ne participent pas au vote : 1 exclus
M. Hiazid BELABBES

N'ont pas pris part au vote :

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.
M. BELABBES Hiazid

Certifié exécutoire : 14 avril 2021
Transmis au contrôle de légalité le : 14 avril 2021
Publié le : 14 avril 2021

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal, le samedi 10 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le dixième jour du mois d'avril, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le vendredi 2 avril 2021, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle Agora - Avenue Des Sports, sous la présidence de BELABBES Hiazid

Conseillers en exercice : 29

PRESENTS : M. ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, M. BLONDEL Eric, M. DECAMPS Jérôme, M. DUVERT Jérôme, M. Frédéric MARESCAUX, M. Gilles GUERLET, M. Hiazed BELABBES, M. Jean-Christophe CAILLIAU, M. Jérôme BRUERE, M. VANDEWEGHE Rémy, M. Xavier BOUSSEMART, Mme BOGAERT Céline, Mme HECQUET Audrey, Mme HENNION Victoria, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme MIKOLAJCZAK Justine, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie, Mme TACQUET Isabelle, M. HOURDAIN Philippe, Mme Coralie PLUQUIN

EXCUSES : M. KASPRZYK Philippe par pouvoir à Mme MIKOLAJCZAK Justine, Mme DELABRE Catherine par pouvoir à M. BENAMEUR Adam, Mme DENIS Elodie par pouvoir à M. DUVERT Jérôme

ABSENTS :

ASSISTAIENT A LA SEANCE :

Secrétaire de séance : **BENAMEUR Adam**

N° interne de l'acte : 2021-04 N°4

N° de feuillet : 2

Certifié exécutoire : 14 avril 2021
Transmis au contrôle de légalité le : 14 avril 2021
Publié le : 14 avril 2021

Santes
MA VILLE

EXTRAIT du REGISTRE aux DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de SANTES

Affectation des résultats comptables - Budget Commune.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré sur les résultats définitifs de l'exercice 2020 **décide** d'affecter les résultats comptables du compte administratif comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		198 469,95 €		866 527,72 €
Opérations de l'exercice	4 067 739,09 €	4 412 291,22 €	930 953,43 €	689 538,57 €
TOTAUX	**4 067 739,09 €**	**4 610 761,17 €**	**930 953,43 €**	**1 556 066,29 €**
Résultat de clôture (=CA)		**543 022,08 €**		**625 112,86 €**

Restes à réaliser (Dépenses)	497 338,00 €
Restes à réaliser (Recettes)	\
Résultat de la section d'investissement en tenant compte des RAR	127 774,86 €

Propostion d'affectation des résultats :

- En excédent de fonctionnement capitalisé à la section d'investissement (Art. 1068) pour un montant de 350 000,00 €
- En excédent de fonctionnement reporté (Art.002) pour un montant de 193 022,08 €

Résultats de vote :

Adopté à la majorité

Pour : 22 voix M. ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, Mme BOGAERT Céline, Mme Coralie PLUQUIN, M. DECAMPS Jérôme, Mme DELABRE Catherine est un vote par pouvoir de BENAMEUR Adam, Mme DENIS Elodie est un vote par pouvoir de DUVERT Jérôme, M. DUVERT Jérôme, M. Frédéric MARESCAUX, Mme HECQUET Audrey, Mme HENNION Victoria, M. Hiazid BELABBES, M. Jean-Christophe CAILLIAU, M. Jérôme DRUERE, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie, M. VANDEWEGHE Remy, M. Xavier BOUSSEMART

Contre : 6 voix M. BLONDEL Eric, M. Gilles GUERLET, M. HOURDAIN Philippe, M. KASPRZYK Philippe est un vote par pouvoir de MIKOLAJCZAK Justine, Mme LECLERCQ Odile, Mme MIKOLAJCZAK Justine

Abstentions : 1 Mme TAOQUET Isabelle

Ne participent pas au vote : 0 exclus

N'ont pas pris part au vote : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.

M. BELABBES Hiazid

Certifié exécutoire : 14 avril 2021

Transmis au contrôle de légalité le : 14 avril 2021

Publié le : 14 avril 2021

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal, le samedi 10 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le dixième jour du mois d'avril, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le vendredi 2 avril 2021, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle Agora - Avenue Des Sports, sous la présidence de BELABBES Hiazid

Conseillers en exercice : 29

PRESENTS : M. ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, M. BLONDEL Eric, M. DECAMPS Jérôme, M. DUVERT Jérôme, M. Frédéric MARESCAUX, M. Gilles GUERLET, M. Hiazed BELABBES, M. Jean-Christophe CAILLIAU, M. Jérôme BRUERE, M. VANDEWEGHE Rémy, M. Xavier BOUSSEMART, Mme BOGAERT Céline, Mme HECQUET Audrey, Mme HENNION Victoria, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme MIKOLAJCZAK Justine, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie, Mme TACQUET Isabelle, M. HOURDAIN Philippe, Mme Coralie PLUQUIN

EXCUSES : M. KASPRZYK Philippe par pouvoir à Mme MIKOLAJCZAK Justine, Mme DELABRE Catherine par pouvoir à M. BENAMEUR Adam, Mme DENIS Elodie par pouvoir à M. DUVERT Jérôme

ABSENTS :

ASSISTAIENT A LA SEANCE :

Secrétaire de séance : **BENAMEUR Adam**

N° interne de l'acte : 2021-04 N°5

N° de feuillet : 2

Certifié exécutoire : 14 avril 2021
Transmis au contrôle de légalité le : 14 avril 2021
Publié le : 14 avril 2021

Santes MA VILLE	**EXTRAIT du REGISTRE aux DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de SANTES**

Vote des taux pour les Taxes 2021.

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal :

Les dispositions de l'article 1636B sexies du code général des impôts permettent au conseil municipal de fixer chaque année les taux d'imposition.

Il rappelle que la loi de finances 2020 acte la suppression totale de la taxe d'habitation, les collectivités perdent ainsi leur pouvoir de taux. Les taux de taxe d'habitation se voient donc figés àleur niveau de 2019. Il est précisé que le calcul des compensations se feront sur la base des taux votés en 2017.

Vu le code général des impôts, notamment ses articles 1639 A, 1379, 1407 et suivants ainsi que l'article 1636 B sexies relatifs aux impôts locaux, à la fixation et au vote des taux d'imposition.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal **d'approuver** :

Taxe foncière sur les propriétés bâties 42,71 % (23,42 Taux commune + 19,29 Taux département)
Taxe foncière sur les propriétés non bâties 58,74 %

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 29 voix Mme ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, M. BLONDEL Eric, Mme BOGAERT Céline, Mme Coralie PLUQUIN, M. DECAMPS Jérôme, Mme DELABRE Catherine est un vote par pouvoir de BENAMEUR Adam, Mme DENIS Elodie est un vote par pouvoir de DUVERT Jérôme, M. DUVERT Jérôme, M. Frédéric MARESCAUX, M. Gilles GUERLET, Mme HECQUET Audrey, Mme HENNION Victoria, M. Hiazed BELABBES, M. HOUREAIN Philippe, M. Jean-Christophe CAILLIAU, M. Jérôme BRUERE, M. KASPRZYK Philippe est un vote par pouvoir de MIKOLAJCZAK Justine, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme MIKOLAJCZAK Justine, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie, Mme TACQUET Isabelle, M. VANDEWEGHE Rémy, M. Xavier BOUSSEMART
Contre : 0 voix
Abstentions : 0
Ne participent pas au vote : 0 exclus
N'ont pas pris part au vote : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.
M. BELABBES Hiazid

Certifié exécutoire : 14 avril 2021
Transmis au contrôle de légalité le : 14 avril 2021
Publié le : 14 avril 2021

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal, le samedi 10 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le dixième jour du mois d'avril, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le vendredi 2 avril 2021, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle Agora - Avenue Des Sports, sous la présidence de BELABBES Hiazid

Conseillers en exercice : 29

PRESENTS : M. ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, M. BLONDEL Eric, M. DECAMPS Jérôme, M. DUVERT Jérôme, M. Frédéric MARESCAUX, M. Gilles GUERLET, M. Hiazed BELABBES, M. Jean-Christophe CAILLIAU, M. Jérôme BRUERE, M. VANDEWEGHE Rémy, M. Xavier BOUSSEMART, Mme BOGAERT Céline, Mme HECQUET Audrey, Mme HENNION Victoria, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme MIKOLAJCZAK Justine, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie, Mme TACQUET Isabelle, M. HOURDAIN Philippe, Mme Coralie PLUQUIN

EXCUSES : M. KASPRZYK Philippe par pouvoir à Mme MIKOLAJCZAK Justine, Mme DELABRE Catherine par pouvoir à M. BENAMEUR Adam, Mme DENIS Elodie par pouvoir à M. DUVERT Jérôme

ABSENTS :

ASSISTAIENT A LA SEANCE :

Secrétaire de séance : **BENAMEUR Adam**

N° interne de l'acte : 2021-04 N°6

N° de feuillet : 3

Certifié exécutoire : 14 avril 2021
Transmis au contrôle de légalité le : 14 avril 2021
Publié le : 14 avril 2021

Santes
MA VILLE

EXTRAIT du REGISTRE aux DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de SANTES

Subventions aux associations au titre de l'année 2021.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal pour l'exercice 2021, d'octroyer les subventions aux associations selon le tableau ci-dessous :

Associations SPORTIVES	
Basket-ball	6 300,00 €
Tennis-club	8 480,00 €
Gym volontaire mixte	460,00 €
Tennis de table	930,00 €
L'Pujette Santoise	310,00 €
Football	9 400,00 €
Cool-country	590,00 €
Total Subventions SPORTIVES :	**26 470,00 €**
Associations CULTURELLES	
Harmonie	6 200,00 €
Harmonie Professeur de musique	3 500,00 €
Ecole de musique	11 340,00 €
Association des familles	1 800,00 €
Chantons ensemble	800,00 €
Cantine Notre-Dame du perpétuel secours Sainte Thérèse	20 000,00 €
Total Subventions CULTURELLES :	**43 640,00 €**
Associations DIVERSES	
A.P.T.S.	800,00 €
Les petites bécanes	1 500,00 €
Les enfants d'abord	200,00 €
Don du sang	240,00 €
Les Fêtards	5 000,00 €
T.E.W. - Tracteurs en Weppes	500,00 €
Total Subvention DIVERSES :	**8 240,00 €**
TOTAL GENERAL DES SUBVENTIONS :	**78 350,00 €**

Certifié exécutoire : 14 avril 2021
Transmis au contrôle de légalité le : 14 avril 2021
Publié le : 14 avril 2021

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal **adopte** les montants des subventions 2021.

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 29 voix M. ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, M. BLONDEL Eric, Mme BOGAERT Céline, Mme Coralie PLUQUIN, M. DECAMPS Jérôme, Mme DELABRE Catherine est un vote par pouvoir de BENAMEUR Adam, Mme DENIS Elodie est un vote par pouvoir de DUVERT Jérôme, M. DUVERT Jérôme, M. Frédéric MARESCAUX, M. Gilles GUERLET, Mme HECQUET Audrey, Mme HENNION Victoria, M. Hiazed BELABBES, M. HOURDAIN Philippe, M. Jean-Christophe CAILLIAU, M. Jérôme BRUERE, M. KASPRZYK Philippe est un vote par pouvoir de MIKOLAJCZAK Justine, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme MIKOLAJCZAK Justine, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie, Mme TACQUET Isabelle, M. VANDEWEGHE Rémy, M. Xavier BOUSSEMART
Contre : 0 voix
Abstentions : 0
Ne participent pas au vote : 0 exclus
N'ont pas pris part au vote : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.
M. BELABBES Hiazed

Certifié exécutoire : 14 avril 2021
Transmis au contrôle de légalité le : 14 avril 2021
Publié le : 14 avril 2021

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal, le samedi 10 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le dixième jour du mois d'avril, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le vendredi 2 avril 2021, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle Agora - Avenue Des Sports, sous la présidence de BELABBES Hiazid

Conseillers en exercice : 29

PRESENTS : M. ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, M. BLONDEL Eric, M. DECAMPS Jérôme, M. DUVERT Jérôme, M. Frédéric MARESCAUX, M. Gilles GUERLET, M. Hiazed BELABBES, M. Jean-Christophe CAILLIAU, M. Jérôme BRUERE, M. VANDEWEGHE Rémy, M. Xavier BOUSSEMART, Mme BOGAERT Céline, Mme HECQUET Audrey, Mme HENNION Victoria, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme MIKOLAJCZAK Justine, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie, Mme TACQUET Isabelle, M. HOURDAIN Philippe, Mme Coralie PLUQUIN

EXCUSES : M. KASPRZYK Philippe par pouvoir à Mme MIKOLAJCZAK Justine, Mme DELABRE Catherine par pouvoir à M. BENAMEUR Adam, Mme DENIS Elodie par pouvoir à M. DUVERT Jérôme

ABSENTS :

ASSISTAIENT A LA SEANCE :

Secrétaire de séance : **BENAMEUR Adam**

N° interne de l'acte : 2021-04 N° 7

N° de feuillet : 2

Certifié exécutoire : 14 avril 2021
Transmis au contrôle de légalité le : 14 avril 2021
Publié le : 14 avril 2021

Santes
MA VILLE

EXTRAIT du REGISTRE aux DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de SANTES

Subvention de fonctionnement au budget annexe Agora.

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que l'activité culturelle de la salle Agora étant gérée dans un budget annexe, une subvention de fonctionnement du budget communal est nécessaire pour couvrir les dépenses de fonctionnement courant de la salle prises en charge par ce budget annexe.

Pour ces dépenses de fonctionnement courant en 2021, le montant de la subvention de fonctionnement est de 45 000,00 €

Monsieur le Maire propose d'inscrire au compte 67441 du budget primitif de la commune le montant de 45 000,00 € en dépenses et le même montant en recettes au budget annexe Agora au compte 74748.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal autorise / n'autorise pas Monsieur le Maire à procéder au mandatement, au profit du budget annexe Agora de la somme de 45 000,00 € dont les crédits seront ouverts au compte 67441 et d'émettre un titre de recette au compte 74748 sur le budget annexe Agora.

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 29 voix Mme ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, M. BLONDEL Eric, Mme BOGAERT Céline, Mme Coralie PLUQUIN, M. DECAMPS Jérôme, Mme DELABRE Catherine est un vote par pouvoir de BENAMEUR Adam, Mme DENIS Elodie est un vote par pouvoir de DUVERT Jérôme, M. DUVERT Jérôme, M. Frédéric MARESCAUX, M. Gilles GUERLET, Mme HECQUET Audrey, Mme HENNION Victoria, M. Hiazed BELABBES, M. HOURDAIN Philippe, M. Jean-Christophe CAILLIAU, M. Jérôme BRUERE, M. KASPRZYK Philippe est un vote par pouvoir de MIKOLAJCZAK Justine, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme MIKOLAJCZAK Justine, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie, Mme TACQUET Isabelle, M. VANDEWEGHE Rémy, M. Xavier ROUSSEMART
Contre : 0 voix
Abstentions : 0
Ne participent pas au vote : 0 exclus
N'ont pas pris part au vote : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.
M. BELABBES Hiazid

Certifié exécutoire : 14 avril 2021
Transmis au contrôle de légalité le : 14 avril 2021
Publié le : 14 avril 2021

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal, le samedi 10 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le dixième jour du mois d'avril, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le vendredi 2 avril 2021, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle Agora - Avenue Des Sports, sous la présidence de BELABBES Hiazid

Conseillers en exercice : 29

PRESENTS : M. ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, M. BLONDEL Eric, M. DECAMPS Jérôme, M. DUVERT Jérôme, M. Frédéric MARESCAUX, M. Gilles GUERLET, M. Hiazed BELABBES, M. Jean-Christophe CAILLIAU, M. Jérôme BRUERE, M. VANDEWEGHE Rémy, M. Xavier BOUSSEMART, Mme BOGAERT Céline, Mme HECQUET Audrey, Mme HENNION Victoria, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme MIKOLAJCZAK Justine, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie, Mme TACQUET Isabelle, M. HOURDAIN Philippe, Mme Coralie PLUQUIN

EXCUSES : M. KASPRZYK Philippe par pouvoir à Mme MIKOLAJCZAK Justine, Mme DELABRE Catherine par pouvoir à M. BENAMEUR Adam, Mme DENIS Elodie par pouvoir à M. DUVERT Jérôme

ABSENTS :

ASSISTAIENT A LA SEANCE :

Secrétaire de séance : **BENAMEUR Adam**

N° interne de l'acte : 2021-04 N° 8

N° de feuillet : 2

Certifié exécutoire : 14 avril 2021
Transmis au contrôle de légalité le : 14 avril 2021
Publié le : 14 avril 2021

EXTRAIT du REGISTRE aux DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de SANTES

Vote du budget primitif 2021 pour la commune.

Après l'exposé de Monsieur le Conseillé délégué aux Finances,

Après le vote des taux des taxes incluses au budget,

Monsieur le Maire soumet au vote le budget primitif 2021 qui s'équilibre comme suit :

En dépenses et Recettes de fonctionnement :	4 585 633,08 €
En dépenses et recettes d'investissement	4 780 707,09 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal **adopte** le budget 2021 par chapitre.

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 22 voix
M. ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, Mme BOGAERT Céline, Mme Coralie PLUQUIN, M. DECAMPS Jérôme, Mme DELABRE Catherine est un vote par pouvoir de BENAMEUR Adam, Mme DENIS Elodie est un vote par pouvoir de DUVERT Jérôme, M. DUVERT Jérôme, M. Frédéric MARESCAUX, Mme HECQUET Audrey, Mme HENNION Victoria, M. Hiazed BELABBES, M. Jean-Christophe CAILLIAU, M. Jérôme BRUERE, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie, M. VANDEWEGHE Rémy, M. Xavier BOUSSEMART

Contre : 7 voix
M. BLONDEL Eric, M. Gilles GUERLET, M. HOURDAIN Philippe, M. KASPRZYK Philippe est un vote par pouvoir de MIKOLAJCZAK Justine, Mme LECLERCQ Odile, Mme MIKOLAJCZAK Justine, Mme TAUQUET Isabelle.

Abstentions : 0
Ne participent pas au vote : 0 exclus
N'ont pas pris part au vote :

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.
M. BELABBES Hiazid

Certifié exécutoire : 14 avril 2021
Transmis au contrôle de légalité le : 14 avril 2021
Publié le : 14 avril 2021

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal, le samedi 10 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le dixième jour du mois d'avril, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le vendredi 2 avril 2021, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle Agora - Avenue Des Sports, sous la présidence de BELABBES Hiazid

Conseillers en exercice : 29

PRESENTS : M. ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, M. BLONDEL Eric, M. DECAMPS Jérôme, M. DUVERT Jérôme, M. Frédéric MARESCAUX, M. Gilles GUERLET, M. Hiazed BELABBES, M. Jean-Christophe CAILLIAU, M. Jérôme BRUERE, M. VANDEWEGHE Rémy, M. Xavier BOUSSEMART, Mme BOGAERT Céline, Mme HECQUET Audrey, Mme HENNION Victoria, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme MIKOLAJCZAK Justine, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie, Mme TACQUET Isabelle, M. HOURDAIN Philippe

EXCUSES : M. KASPRZYK Philippe par pouvoir à Mme MIKOLAJCZAK Justine, Mme Coralie PLUQUIN par pouvoir à M. VANDEWEGHE Rémy, Mme DELABRE Catherine par pouvoir à M. BENAMEUR Adam, Mme DENIS Elodie par pouvoir à M. DUVERT Jérôme

ABSENTS :

ASSISTAIENT A LA SEANCE :

Secrétaire de séance : **BENAMEUR Adam**

N° interne de l'acte : 2021-04 N°9

N° de feuillet : 2

Certifié exécutoire : 14 avril 2021
Transmis au contrôle de légalité le : 14 avril 2021
Publié le : 14 avril 2021

Santes
MA VILLE

EXTRAIT du REGISTRE aux DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de SANTES

Approbation du compte de gestion 2020 - Budget Agora

Considérant que toutes les pièces sont régulières.

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées entre le 1er janvier et le 31 décembre 2020 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- Statuant sur l'extension du budget 2020 en ce qui concerne les différentes sections, budgétaires et budgets annexes,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

déclare que le compte administratif dressé pour l'exercice 2020 par le comptable, est conforme et n'appelle ni réserves ni observations.

Le Conseil municipal **approuve** le compte de gestion du budget annexe Agora.

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 29 voix Mme ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, M. BLONDEL Eric, Mme BOGAERT Céline, Mme Coralie PLUQUIN est un vote par pouvoir de VANDEWEGHE Rémy, M. DECAMPS Jérôme, Mme DELAHAYE Catherine est un vote par pouvoir de BENAMEUR Adam, Mme DENIS Elodie est un vote par pouvoir de DUVERT Jérôme, M. DUVERT Jérôme, M. Frédéric MARESCAUX, M. Gilles GUERLET, Mme HECQUET Audrey, Mme HENNION Victoria, Hiazid BELABBES, M. HOURDAIN Philippe est un vote par pouvoir de TACQUET Isabelle, M. Jean-Christophe CAILLIAU, M. Jérôme BRUERE, M. KASPRZYK Philippe est un vote par pouvoir de MIKOLAJCZAK Justine, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme MIKOLAJCZAK Justine, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie, Mme TACQUET Isabelle, M. VANDEWEGHE Rémy, M. Xavier BOUSSEMART
Contre : 0 voix
Abstentions : 0
Ne participent pas au vote : 0 exclus
N'ont pas pris part au vote : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.
M. BELABBES Hiazid

Certifié exécutoire : 14 avril 2021
Transmis au contrôle de légalité le : 14 avril 2021
Publié le : 14 avril 2021

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal, le samedi 10 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le dixième jour du mois d'avril, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le vendredi 2 avril 2021, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle Agora - Avenue Des Sports, sous la présidence de BELABBES Hiazid

Conseillers en exercice : 29

PRESENTS : M. ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, M. BLONDEL Eric, M. DECAMPS Jérôme, M. DUVERT Jérôme, M. Frédéric MARESCAUX, M. Gilles GUERLET, M. Hiazed BELABBES, M. Jean-Christophe CAILLIAU, M. Jérôme BRUERE, M. VANDEWEGHE Rémy, M. Xavier BOUSSEMART, Mme BOGAERT Céline, Mme HECQUET Audrey, Mme HENNION Victoria, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme MIKOLAJCZAK Justine, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie, Mme TACQUET Isabelle, M. HOURDAIN Philippe

EXCUSES : M. KASPRZYK Philippe par pouvoir à Mme MIKOLAJCZAK Justine, Mme Coralie PLUQUIN par pouvoir à M. VANDEWEGHE Rémy, Mme DELABRE Catherine par pouvoir à M. BENAMEUR Adam, Mme DENIS Elodie par pouvoir à M. DUVERT Jérôme

ABSENTS :

ASSISTAIENT A LA SEANCE :

Secrétaire de séance : **BENAMEUR Adam**

N° interne de l'acte : 2021-04 N°10

N° de feuillet : 2

Certifié exécutoire : 14 avril 2021
Transmis au contrôle de légalité le : 14 avril 2021
Publié le : 14 avril 2021

Santes
MA VILLE

EXTRAIT du REGISTRE aux DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de SANTES

Approbation du compte administratif 2020 - Budget annexe Agora.

Considérant que toutes les pièces sont régulières :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées entre le 1er janvier et le 31 décembre 2020 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- Statuant sur l'extension du budget 2020 en ce qui concerne les différentes sections, budgétaires et budgets annexes,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

déclare que le compte administratif dressé pour l'exercice 2020 par l'ordonnateur, est conforme et n'appelle ni réserves ni observations.

Le Conseil municipal **approuve** le compte administratif du budget annexe Agora.

Conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire s'est retiré de la salle du conseil au moment du vote du compte administratif.

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 28 voix Mme ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, M. BLONDEL Eric, Mme BOGAERT Céline, Mme Coralie PLUQUIN est un vote par pouvoir de VANDEWEGHE Rémy, M. DECAMPS Jérôme, Mme DELABRE Catherine est un vote par pouvoir de BENAMEUR Adam, Mme DENIS Elodie est un vote par pouvoir de DUVERT Jérôme, M. DUVERT Jérôme, M. Frédéric MARESCAUX, M. Gilles GUERLET, Mme HECQUET Audrey, Mme HENNION Victoria, M. HOURDAIN Philippe, Jean-Christophe CAILLIAU, M. Jérôme BRUERE, M. KASPRZYK Philippe est un vote par pouvoir de MIKOLAJCZAK Justine, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme MIKOLAJCZAK Justine, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie, Mme TACQUET Isabelle, M. VANDEWEGHE Rémy, M. Xavier BOUSSEMART
Contre : 0 voix
Abstentions : 0
Ne participent pas au vote : 1 exclus
M. Hiazid BELABBES
N'ont pas pris part au vote :

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.
M. BELABBES Hiazid

Certifié exécutoire : 14 avril 2021
Transmis au contrôle de légalité le : 14 avril 2021
Publié le : 14 avril 2021

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal, le samedi 10 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le dixième jour du mois d'avril, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le vendredi 2 avril 2021, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle Agora - Avenue Des Sports, sous la présidence de BELABBES Hiazid

Conseillers en exercice : 29

PRESENTS : M. ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, M. BLONDEL Eric, M. DECAMPS Jérôme, M. DUVERT Jérôme, M. Frédéric MARESCAUX, M. Gilles GUERLET, M. Hiazed BELABBES, M. Jean-Christophe CAILLIAU, M. Jérôme BRUERE, M. VANDEWEGHE Rémy, M. Xavier BOUSSEMART, Mme BOGAERT Céline, Mme HECQUET Audrey, Mme HENNION Victoria, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme MIKOLAJCZAK Justine, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie, Mme TACQUET Isabelle

EXCUSES : M. HOURDAIN Philippe par pouvoir à Mme TACQUET Isabelle, M. KASPRZYK Philippe par pouvoir à Mme MIKOLAJCZAK Justine, Mme Coralie PLUQUIN par pouvoir à M. VANDEWEGHE Rémy, Mme DELABRE Catherine par pouvoir à M. BENAMEUR Adam, Mme DENIS Elodie par pouvoir à M. DUVERT Jérôme

ABSENTS :

ASSISTAIENT A LA SEANCE :

Secrétaire de séance : **BENAMEUR Adam**

N° interne de l'acte : 2021-04 N°11

N° de feuillet : 2

Certifié exécutoire : 14 avril 2021
Transmis au contrôle de légalité le : 14 avril 2021
Publié le : 14 avril 2021

Santes MA VILLE

EXTRAIT du REGISTRE aux DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de SANTES

Vote du budget primitif 2021 - Budget annexe Agora.

Après, l'exposé de monsieur le Conseillé délégué aux Finances,

Monsieur le Maire soumet au vote le budget primitif 2021 du budget annexe Agora qui s'équilibre comme suit :

- en Dépenses et en Recettes de fonctionnement	96 344,50 €
- en Dépenses et en Recettes d'investissement	23 232,65 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal **adopte** le budget annexe Agora.

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 29 voix Mme ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, M. BLONDEL Eric, Mme BOGAERT Céline, Mme Coralie PLUQUIN est un vote par pouvoir de VANDEWEGHE Rémy, M. DECAMPS Jérôme, Mme DELABRE Catherine est un vote par pouvoir de BENAMEUR Adam, Mme DENIS Elodie est un vote par pouvoir de DUVERT Jérôme, M. DUVERT Jérôme, M. Frédéric MARESCAUX, M. Gilles GUERLET, Mme HECQUET Audrey, Mme HENNION Victoria, M. Hiazid BELABBES, M. HOURDAIN Philippe est un vote par pouvoir de TACQUET Isabelle, M. Jean-Christophe CAILLIAU, M. Jérôme BRUERE, M. KASPRZYK Philippe est un vote par pouvoir de MIKOLAJCZAK Justine, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme MIKOLAJCZAK Justine, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie, Mme TACQUET Isabelle, M. VANDEWEGHE Rémy, M. Xavier BOUSSEMART
Contre : 0 voix
Abstentions : 0
Ne participent pas au vote : 0 exclus
N'ont pas pris part au vote : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.
M. BELABBES Hiazid

Certifié exécutoire : 14 avril 2021
Transmis au contrôle de légalité le : 14 avril 2021
Publié le : 14 avril 2021

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal, le samedi 10 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le dixième jour du mois d'avril, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le vendredi 2 avril 2021, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle Agora - Avenue Des Sports, sous la présidence de BELABBES Hiazid

Conseillers en exercice : 29

PRESENTS : M. ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, M. BLONDEL Eric, M. DECAMPS Jérôme, M. DUVERT Jérôme, M. Frédéric MARESCAUX, M. Gilles GUERLET, M. Hiazed BELABBES, M. Jean-Christophe CAILLIAU, M. Jérôme BRUERE, M. VANDEWEGHE Rémy, M. Xavier BOUSSEMART, Mme BOGAERT Céline, Mme HECQUET Audrey, Mme HENNION Victoria, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme MIKOLAJCZAK Justine, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie, Mme TACQUET Isabelle

EXCUSES : M. HOURDAIN Philippe par pouvoir à Mme TACQUET Isabelle, M. KASPRZYK Philippe par pouvoir à Mme MIKOLAJCZAK Justine, Mme Coralie PLUQUIN par pouvoir à M. VANDEWEGHE Rémy, Mme DELABRE Catherine par pouvoir à M. BENAMEUR Adam, Mme DENIS Elodie par pouvoir à M. DUVERT Jérôme

ABSENTS :

ASSISTAIENT A LA SEANCE :

Secrétaire de séance : **BENAMEUR Adam**

N° interne de l'acte : 2021-04 N°12

N° de feuillet : 3

Certifié exécutoire : 14 avril 2021
Transmis au contrôle de légalité le : 14 avril 2021
Publié le : 14 avril 2021

Santes MA VILLE	**EXTRAIT du REGISTRE aux DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de SANTES**

Modification du tableau des effectifs 2021.

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires à la fonction publique territoriale modifiée et notamment ses articles 34 et 97, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Ainsi, il appartient à l'assemblée délibérante de déterminer l'effectif des emplois à temps complet et temps non-complet nécessaire au fonctionnement des services. De même, la modification du tableau des effectifs afin de permettre les avancements de grade relève de la compétence de l'assemblée délibérante.

Vu le décret n) 88-145 modifié pris pour l'application de l'article 136 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale,

Considérant la nécessité de maintenir l'organisation des services et favoriser l'évolution de carrière des agents, il convient de modifier le tableau des effectifs comme suit, à compter du 1er mai 2021 :

Création :

1 poste à temps complet : adjoint-e technique

Suppression :

1 poste à temps complet : adjoint-e d'animation

Certifié exécutoire : 14 avril 2021
Transmis au contrôle de légalité le : 14 avril 2021
Publié le : 14 avril 2021

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

autorise la création du poste cité ci-dessus à compter du 1er mai 2021

autorise la suppression du poste cité ci-dessus à compte du 1er mai 2021.

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 29 voix Mme ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, M. BLONDEL Eric, Mme BOGAERT Céline, Mme Coralie PLUQUIN est un vote par pouvoir de VANDEWEGHE Rémy, M. DECAMPS Jérôme, Mme DELABRE Catherine est un vote par pouvoir de BENAMEUR Adam, Mme DENIS Elodie est un vote par pouvoir de DUVERT Jérôme, M. DUVERT Jérôme, M. Frédéric MARESCAUX, M. Gilles GUERLET, Mme HECQUET Audrey, Mme HENNION Victoria, M. Hiazid BELABBES, M. HOURDAIN Philippe est un vote par pouvoir de TACQUET Isabelle, M. Jean-Christophe CAILLIAU, M. Jérôme BRUFRE, M. KASPRZYK Philippe est un vote par pouvoir de MIKOLAJCZAK Justine, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme MIKOLAJCZAK Justine, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie, Mme TACQUET Isabelle, M. VANDEWEGHE Rémy, M. Xavier BOUSSEMART
Contre : 0 voix
Abstentions : 0
Ne participent pas au vote : 0 exclus
N'ont pas pris part au vote : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.
M. BELABBES Hiazid

Certifié exécutoire : 14 avril 2021
Transmis au contrôle de légalité le : 14 avril 2021
Publié le : 14 avril 2021

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal, le samedi 10 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le dixième jour du mois d'avril, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le vendredi 2 avril 2021, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle Agora - Avenue Des Sports, sous la présidence de BELABBES Hiazid

Conseillers en exercice : 29

PRESENTS : M. ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, M. BLONDEL Eric, M. DECAMPS Jérôme, M. DUVERT Jérôme, M. Frédéric MARESCAUX, M. Gilles GUERLET, M. Hiazed BELABBES, M. Jean-Christophe CAILLIAU, M. Jérôme BRUERE, M. VANDEWEGHE Rémy, M. Xavier BOUSSEMART, Mme BOGAERT Céline, Mme HECQUET Audrey, Mme HENNION Victoria, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme MIKOLAJCZAK Justine, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie, Mme TACQUET Isabelle

EXCUSES : M. HOURDAIN Philippe par pouvoir à Mme TACQUET Isabelle, M. KASPRZYK Philippe par pouvoir à Mme MIKOLAJCZAK Justine, Mme Coralie PLUQUIN par pouvoir à M. VANDEWEGHE Rémy, Mme DELABRE Catherine par pouvoir à M. BENAMEUR Adam, Mme DENIS Elodie par pouvoir à M. DUVERT Jérôme

ABSENTS :

ASSISTAIENT A LA SEANCE :

Secrétaire de séance : **BENAMEUR Adam**

N° interne de l'acte : 2021-04 N°13

N° de feuillet : 6

Certifié exécutoire : 14 avril 2021
Transmis au contrôle de légalité le : 14 avril 2021
Publié le : 14 avril 2021

Santes
MA VILLE

EXTRAIT du REGISTRE aux DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de SANTES

Délibération Instituant le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujetions de l'expertise et de l'engagement professionnel (Annule et remplace la délibération 2017-09 N°2)

- **Vu** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et notamment son article 20 ;

- **Vu** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 88 ;

- **Vu** le décret n° 91-875 du 6 septembre 1991 pris pour l'application du premier alinéa de l'article 88 de la loi n° 84- 53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

- **Vu** le décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création du RIFSEEP dans la Fonction Publique de l'Etat ;

- **Vu** le décret n° 2014-1526 du 16 décembre 2014 relatif à l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux ;

- **Vu** la circulaire du 5 décembre 2014 relative à la mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'état ;

- **Vu** la circulaire DGCL / DGFP du 03/04/2017 ;

M. le Maire expose que le nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) mis en place pour la fonction publique de l'Etat est transposable à la fonction publique territoriale au nom du principe de parité découlant de l'article 88 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984. **Il** se compose :

- d'une indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise (IFSE) tenant compte du niveau d'expertise et de responsabilité du poste occupé mais également de l'expérience professionnelle et *le cas échéant des résultats collectifs du service (nouveau : article 88 de la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984 modifié par la loi de transformation de la Fonction Publique)* **(part fixe, Indemnité principale fixe du dispositif)** ;
- d'un complément indemnitaire tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir (CIA) et *le cas échéant des résultats collectifs du service (nouveau : article 88 de la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984 modifié par la loi de transformation de la Fonction Publique)* **(part variable).**

Certifié exécutoire : 14 avril 2021
Transmis au contrôle de légalité le : 14 avril 2021
Publié le : 14 avril 2021

Dans ce cadre, M. le Maire informe qu'une réflexion a été engagée visant refondre le régime indemnitaire des agents de la commune de Saintes et instaurer l'IFSE et le CIA afin de remplir le (les) objectif(s) suivant(s) :

Il explique que ce nouveau régime indemnitaire exige que, dans chaque cadre d'emplois, les emplois soient classés dans des groupes en prenant en compte la nature des fonctions (encadrement, pilotage, conception...), les sujétions et la technicité liées au poste. A chaque groupe est associé un plafond indemnitaire déterminé pour chaque part (IFSE et CIA).

La mise en place de ce dispositif indemnitaire nécessite ainsi :

- d'en définir la date d'effet et les bénéficiaires,
- de déterminer les groupes de fonctions en fixant les plafonds maxima de versement afférents à ces groupes et de répartir les emplois de la collectivité au sein de ceux-ci,

- d'en préciser les conditions d'attribution et de versement (périodicité, maintien en cas d'absence, réexamen...).

Enfin, il précise que ce régime indemnitaire va se substituer à l'ensemble des primes ou indemnités versées antérieurement, hormis celles pour lesquelles un maintien est explicitement prévu.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Décide :

1/ Date d'effet et bénéficiaires

- de mettre en œuvre l'IFSE et le CIA, à compter du 1er mai 2021 et au vu des dispositions réglementaires en vigueur, au profit des agents territoriaux de la collectivité relevant des cadres d'emplois visés dans les tableaux indiqués dans le point 2 (cadres d'emplois concernés, avec exemples d'emplois).

La prime pourra être versée aux fonctionnaires stagiaires et titulaires ainsi qu'aux agents contractuels de droit public occupant des emplois similaires à ceux des fonctionnaires territoriaux concernés dans la mesure où leur contrat d'engagement le prévoira expressément.

2/ Détermination des groupes de fonctions, de leurs montants maxima et répartition des emplois de la collectivité au sein de ceux-ci

- de retenir comme plafonds de versement de l'IFSE et du CIA ceux afférents aux groupes de fonctions déterminés par les services de l'Etat et d'appliquer les évolutions ultérieures de ces montants de référence

Certifié exécutoire : 14 avril 2021
Transmis au contrôle de légalité le : 14 avril 2021
Publié le : 14 avril 2021

ou

- de retenir des plafonds de versement de l'IFSE et du CIA différents* de ceux déterminés par les services de l'Etat indiqués dans les tableaux de répartition des emplois en groupes de fonctions ci-dessous

en précisant que ces montants plafonds sont établis pour un agent à temps complet et qu'ils seront réduits au prorata de la durée effective du temps de travail pour ceux exerçant leur activité à temps partiel ou à temps non complet.

- **de répartir ainsi qu'il suit les emplois** susceptibles d'être occupés au sein de notre collectivité entre les groupes de fonctions prévus par le décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 en s'appuyant sur les critères suivants :

les fonctions d'encadrement, de coordination, de pilotage ou de conception ;
Exemples : responsabilité plus ou moins lourde en matière d'encadrement ou de coordination d'une équipe, élaboration et suivi des dossiers stratégiques ou de conduite de projets… ;
la technicité, l'expertise, l'expérience ou qualification nécessaire à l'exercice des fonctions ;

Exemples : maîtrise d'un logiciel, connaissance particulière basique, intermédiaire ou experte, habilitations réglementaires, transmission de connaissances… ;
les sujétions particulières ou le degré d'exposition du poste au regard de son environnement professionnel ;

Exemples : : exposition physique, horaires particuliers, responsabilité prononcée, lieu d'affectation, risques financiers et/ou contentieux, gestion d'un public difficile, travail isolé, représentation de l'institution… ;

Le cas échéant tenir compte des résultats collectifs du service *(nouveau : article 88 de la loi N° 84-53 de la loi du 26 janvier 1984 modifié par la loi de transformation de la Fonction Publique).*

CADRE D'EMPLOIS DES ATTACHES TERRITORIAUX			
GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS	MONTANT ANNUEL PLAFOND DE L'IFSE	Montants maximun Annuels Plafond du CI
Groupe 1	Directeur Général des Services	20 000 €	50% IFSE
Groupe 2	Responsable de plusieurs services	12 000 €	50% IFSE
Groupe 3	Responsable d'un service	11 000 €	50% IFSE

Certifié exécutoire : 14 avril 2021
Transmis au contrôle de légalité le : 14 avril 2021
Publié le : 14 avril 2021

CADRE D'EMPLOIS DES **INFIRMIERS TERRITORIAUX EN SOINS GENERAUX**			
GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS	MONTANT ANNUEL PLAFOND DE L'IFSE	Montants maximun Annu Plafond du CIA
Groupe 1	Direction d'un service	12 000 €	50% IFSE

CADRE D'EMPLOIS DES **EDUCATEURS TERRITORIAUX DES JEUNES ENFANTS**			
GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS	MONTANT ANNUEL PLAFOND DE L'IFSE	Montants maximun Annuels Plafond du CI
Groupe 1	Responsable d'un service	11 000 €	50% IFSE

CADRE D'EMPLOIS DES **REDACTEURS, TECHNICIENS ET ANIMATEURS TERRITORIAUX**			
GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS	MONTANT ANNUEL PLAFOND DE L'IFSE	Montants maximun Annu Plafond du CIA
Groupe 1	Responsable de plusieurs services	10 000 €	50% IFSE
Groupe 2	Responsable d'un service, responsable adjoint	9 000 €	50% IFSE
Groupe 3	Poste avec expertise	7 000 €	50% IFSE

CADRE D'EMPLOIS DES **ADJOINTS ADMINISTRATIFS, AGENTS SOCIAUX, ADOINTS D'ANIMATION; ADJOINTS TECHNIQUES, AGENTS DE MAITRISE ET AUXILIAIRES DE PUERICULTURE TERRITORIAUX**			
GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS	MONTANT ANNUEL PLAFOND DE L'IFSE	Montants maximun Annuels Plafond du CI
Groupe 1	Responsable d'un service, responsable adjoint	5 000 €	50% IFSE
Groupe 2	Agent d'exécution, agent d'accueil	4 000 €	50% IFSE

3 / Conditions d'attribution et de versement de l'IFSE et du CIA

- de fixer les attributions individuelles d'IFSE à partir du groupe de fonctions et selon les sujétions liées à l'emploi occupé et l'expérience professionnelle acquise par l'agent bénéficiaire définie suivant les critères suivants :

- la capacité à exploiter l'expérience acquise,
- le parcours de l'agent avant l'arrivée sur son poste,
- la connaissance de l'environnement de travail,
- l'approfondissement des savoirs techniques et des pratiques,
- la conduite de projets, le tutorat, les formations suivies...

- de convenir que l'IFSE fera l'objet d'un réexamen :
  - en cas de changement de fonctions ;
  - au moins tous les quatre ans, en l'absence de changement de fonctions et au vu de l'expérience acquise par l'agent ;
  - en cas de changement de grade à la suite d'une promotion.

Certifié exécutoire : 14 avril 2021
Transmis au contrôle de légalité le : 14 avril 2021
Publié le : 14 avril 2021

- de fixer les attributions individuelles du CIA à partir du groupe de fonctions et selon la valeur professionnelle et de l'investissement de l'agent appréciés lors de l'entretien professionnel selon les critères suivants, et le cas échéant sur les résultats collectifs du service :

  - les critères retenus pour l'entretien professionnel qui doivent porter notamment sur les résultats professionnels obtenus par l'agent et la réalisation des objectifs ; les compétences professionnelles et techniques ; les qualités relationnelles ; la capacité d'encadrement ou d'expertise ou, éventuellement à exercer des fonctions d'un niveau supérieur

- de rappeler que les critères sus-énumérés (IFSE et CIA) se traduiront dans le montant déterminé individuellement par voie d'arrêté pris par M. le Maire.

- de verser l'IFSE mensuellement et le CIA en une seule fois

- de fixer les règles de versement de l'IFSE et du CIA aux agents absents dans les conditions suivantes et pour les cas suivants :

Application des règles du décret n° 2010-997 du 26/08/2010 applicable à la FPE à savoir : maintien dans les proportions du traitement pour les congés annuels, les congés de maladie ordinaire (les congés de maladie pour les contractuels de droit public), de congé pour accident de service ou de maladie professionnelle et de maternité, paternité ou adoption ;

- Suspension en cas de longue maladie, de longue durée, de grave maladie.

- d'abroger en conséquence, à cette date, les dispositions correspondantes dans les délibérations n° 2017-09 N°2

- d'inscrire chaque année les crédits correspondants au budget de l'exercice courant.

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 29 voix Mme ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, M. BLONDEL Eric, Mme BOGAERT Céline, Mme Coralie PLUQUIN est un vote par pouvoir de VANDEWEGHE Rémy, M. DECAMPS Jérôme, Mme DELABRE Catherine est un vote par pouvoir de BENAMEUR Adam, Mme DENIS Elodie est un vote par pouvoir de DUVERT Jérôme, M. DUVERT Jérôme, M. Frédéric MARESCAUX, M. Gilles GUERLET, Mme HECQUET Audrey, Mme HENNION Victoria, M. Hinzed BELABBES, M. HOURDAIN Philippe est un vote par pouvoir de TACQUET Isabelle, M. Jean-Christophe CAILLIAU, M. Jérôme BRUERE, M. KASPRZYK Philippe est un vote par pouvoir de MIKOLAJCZAK Justine, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme MIKOLAJCZAK Justine, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie, Mme TACQUET Isabelle, M. VANDEWEGHE Rémy, M. Xavier BOUSSEMART
Contre : 0 voix
Abstentions : 0
Ne participent pas au vote : 0 exclus
N'ont pas pris part au vote : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.
M. BELABBES Hinzid

Certifié exécutoire : 14 avril 2021
Transmis au contrôle de légalité le : 14 avril 2021
Publié le : 14 avril 2021

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal, le samedi 10 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le dixième jour du mois d'avril, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le vendredi 2 avril 2021, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle Agora - Avenue Des Sports, sous la présidence de BELABBES Hiazid

Conseillers en exercice : 29

PRESENTS : M. ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, M. BLONDEL Eric, M. DECAMPS Jérôme, M. DUVERT Jérôme, M. Frédéric MARESCAUX, M. Gilles GUERLET, M. Hiazed BELABBES, M. Jean-Christophe CAILLIAU, M. Jérôme BRUERE, M. VANDEWEGHE Rémy, M. Xavier BOUSSEMART, Mme BOGAERT Céline, Mme HECQUET Audrey, Mme HENNION Victoria, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme MIKOLAJCZAK Justine, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie, Mme TACQUET Isabelle

EXCUSES : M. HOURDAIN Philippe par pouvoir à Mme TACQUET Isabelle, M. KASPRZYK Philippe par pouvoir à Mme MIKOLAJCZAK Justine, Mme Coralie PLUQUIN par pouvoir à M. VANDEWEGHE Rémy, Mme DELABRE Catherine par pouvoir à M. BENAMEUR Adam, Mme DENIS Elodie par pouvoir à M. DUVERT Jérôme

ABSENTS :

ASSISTAIENT A LA SEANCE :

Secrétaire de séance : **BENAMEUR Adam**

N° interne de l'acte : 2021-04 N°14

N° de feuillet : 2

Certifié exécutoire : 14 avril 2021
Transmis au contrôle de légalité le : 14 avril 2021
Publié le : 14 avril 2021

Santes
MA VILLE

EXTRAIT du REGISTRE aux DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de SANTES

Convention pour l'appui logistique aux polices municipales dans le cadre de l'étalonnage de leurs cinémomètres.

Conformément à l'arrêté du 4 juin 2009 relatif aux cinémomètres de contrôle routier

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal,

La police municipale de Santes détient un cinémomètre laser, ce type de matériel doit faire l'objet d'une vérification annuelle. Jusqu'à présent cette vérification était faite par la société "SGS Automotive services" moyennant un coût de 180 €.
Le Secrétariat Général pour l'Administration du Ministère de l'Intérieur Nord (SGAMI Nord) propose de conventionner avec leur service afin de mutualiser l'étalonnage annuel de notre matériel moyennant un coût de 40 € TTC/annuel.
Cette convention est conclue pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction dans la limite de trois années.

Après en avoir délibéré, le Conseil munipal :

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer les différents documents relatifs à cette convention.

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 29 voix Mme ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, M. BLONDEL Eric, Mme BOGAERT Céline, Mme Coralie PLUQUIN est un vote par pouvoir de VANDEWEGHE Rémy, M. DECAMPS Jérôme, Mme DELABRE Catherine est un vote par pouvoir de BENAMEUR Adam, Mme DENIS Elodie est un vote par pouvoir de DUVERT Jérôme, M. DUVERT Jérôme, M. Frédéric MARESCAUX, M. Gilles GUERLET, Mme HECQUET Audrey, Mme HENNION Victoria, M. Hiazed BELABBES, M. HOURDAIN Philippe est un vote par pouvoir de TACQUET Isabelle, M. Jean-Christophe CAILLIAU, M. Jérôme BRUERE, M. KASPRZYK Philippe est un vote par pouvoir de MIKOLAJCZAK Justine, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme MIKOLAJCZAK Justine, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie, Mme TACQUET Isabelle, M. VANDEWEGHE Rémy, M. Xavier BOUSSEMART
Contre : 0 voix
Abstentions : 0
Ne participent pas au vote : 0 exclus
N'ont pas pris part au vote : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.
M. BELABBES Hiazid

Certifié exécutoire : 14 avril 2021
Transmis au contrôle de légalité le : 14 avril 2021
Publié le : 14 avril 2021

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal, le samedi 10 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le dixième jour du mois d'avril, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le vendredi 2 avril 2021, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle Agora - Avenue Des Sports, sous la présidence de BELABBES Hiazid

Conseillers en exercice : 29

PRESENTS : M. ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, M. BLONDEL Eric, M. DECAMPS Jérôme, M. DUVERT Jérôme, M. Frédéric MARESCAUX, M. Gilles GUERLET, M. Hiazed BELABBES, M. Jean-Christophe CAILLIAU, M. Jérôme BRUERE, M. VANDEWEGHE Rémy, M. Xavier BOUSSEMART, Mme BOGAERT Céline, Mme HECQUET Audrey, Mme HENNION Victoria, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme MIKOLAJCZAK Justine, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie, Mme TACQUET Isabelle

EXCUSES : M. HOURDAIN Philippe par pouvoir à Mme TACQUET Isabelle, M. KASPRZYK Philippe par pouvoir à Mme MIKOLAJCZAK Justine, Mme Coralie PLUQUIN par pouvoir à M. VANDEWEGHE Rémy, Mme DELABRE Catherine par pouvoir à M. BENAMEUR Adam, Mme DENIS Elodie par pouvoir à M. DUVERT Jérôme

ABSENTS :

ASSISTAIENT A LA SEANCE :

Secrétaire de séance : **BENAMEUR Adam**

N° interne de l'acte : 2021-04 N°15

N° de feuillet : 2

Certifié exécutoire : 14 avril 2021
Transmis au contrôle de légalité le : 14 avril 2021
Publié le : 14 avril 2021

Santes
MA VILLE

EXTRAIT du REGISTRE aux DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de SANTES

Désaffectation et déclassement d'un ensemble immobilier Avenue des Sports en vue de sa cession.

Monsieur l'adjoint à l'urbanisme expose au Conseil municipal,

La commune de Santes est propriétaire d'un ensemble immobilier cadastré section AT 0110, qui abrite la déchetterie et les serres des espaces verts.
La commune ne souhaite pas garder ce bien dans son patrimoine et souhaite dans le cadre des obligations liées à l'article 55 de la loi SRU d'imposer la construction de logements sociaux.
Dès lors, pour permettre à la commune de disposer de ce bien, en vue d'une cession ultérieure, il appartient au conseil municipal de se prononcer sur la désaffectation de la parcelle AT 0110 pour une contenance de 2 396 m², et de son déclassement du domaine public pour être intégré au domaine privé communal.

Monsieur le Maire, propose au Conseil municipal :

de désaffecter l'ensemble immobilier cadastré AT 0110;

d'en prononcer, le déclassement du domaine public et de l'intégrer au domaine privé communal.

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 27 voix Mme ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, M. BLONDEL Eric, Mme BOGAERT Céline, Mme Coralie PLUQUIN est un vote par pouvoir de VANDEWEGHE Rémy, M. DECAMPS Jérôme, Mme DELABRE Catherine est un vote par pouvoir de BENAMEUR Adam, Mme DENIS Elodie est un vote par pouvoir de DUVERT Jérôme, M. DUVERT Jérôme, M. Frédéric MARESCAUX, M. Gilles GUERLET, Mme HECQUET Audrey, Mme HENNION Victoria, M. Hazed BELABBES, M. Jean-Christophe CAILLIAU, M. Jérôme BRUERE, M. KASPRZYK Philippe est un vote par pouvoir de MIKOLAJCZAK Justine, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme MIKOLAJCZAK Justine, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme REYSSEN Sylvie, M. VANDEWEGHE Rémy, M. Xavier BOUSSEMART
Contre : 0 voix
Abstentions : 2 M. HOURDAIN Philippe est un vote par pouvoir de TACQUET Isabelle, Mme TACQUET Isabelle
Ne participent pas au vote : 0 exclus
N'ont pas pris part au vote : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.
M. BELABBES Hazid

Certifié exécutoire : 14 avril 2021
Transmis au contrôle de légalité le : 14 avril 2021
Publié le : 14 avril 2021

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal, le samedi 10 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le dixième jour du mois d'avril, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le vendredi 2 avril 2021, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle Agora - Avenue Des Sports, sous la présidence de BELABBES Hiazid

Conseillers en exercice : 29

PRESENTS : M. ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, M. BLONDEL Eric, M. DECAMPS Jérôme, M. DUVERT Jérôme, M. Frédéric MARESCAUX, M. Gilles GUERLET, M. Hiazed BELABBES, M. Jean-Christophe CAILLIAU, M. Jérôme BRUERE, M. VANDEWEGHE Rémy, M. Xavier BOUSSEMART, Mme BOGAERT Céline, Mme HECQUET Audrey, Mme HENNION Victoria, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme MIKOLAJCZAK Justine, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie, Mme TACQUET Isabelle

EXCUSES : M. HOURDAIN Philippe par pouvoir à Mme TACQUET Isabelle, M. KASPRZYK Philippe par pouvoir à Mme MIKOLAJCZAK Justine, Mme Coralie PLUQUIN par pouvoir à M. VANDEWEGHE Rémy, Mme DELABRE Catherine par pouvoir à M. BENAMEUR Adam, Mme DENIS Elodie par pouvoir à M. DUVERT Jérôme

ABSENTS :

ASSISTAIENT A LA SEANCE :

Secrétaire de séance : **BENAMEUR Adam**

N° interne de l'acte : 2021-04 N°16

N° de feuillet : 2

Certifié exécutoire : 14 avril 2021
Transmis au contrôle de légalité le : 14 avril 2021
Publié le : 14 avril 2021

Santes
MA VILLE

EXTRAIT du REGISTRE aux DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de SANTES

Achat d'un tableau du peintre Santois Emile Ancelet.

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal,

Le mercredi 3 mars, nous apprenons qu'un tableau du peintre Santois Emile Ancelet sera mis aux enchères au prix de 1500,00 euros le 6 mars 2021.
Vu le délai, il est impossible de réunir le conseil en urgence puisque le délai légal est de trois jours.
Dans le but de compléter la collection des oeuvres d'Emile Ancelet dont la mairie dispose, mais il est inenvisageable sans l'aval du Conseil municipal de participer à cette vente aux enchères.

M. Philippe BARRET s'est proposé de participer à cette demière.
Le jour de la vente, l'enchère est adjugée à M. Philippe BARRET pour la somme de 1 600,00 euros auquel il convient d'ajouter 368,00 euros de Frais d'acheteur.
Je vous propose aujourd'hui de racheter la toile "Le peintre et son épouse dans l'atelier" à M. Philippe BARRET pour la somme de 1 968,00 euros et de l'intégrer dans l'actif de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

Autorise M. le Maire à racheter la toile "Le peintre et son épouse dans l'atelier"

D'imputer la dépense à l'article 2161 "Oeuvres et objets d'art pour un montant de 1 968,00 euros.

Résultats de vote :

Adopté à la majorité

Pour : 22 voix M. ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, Mme BOGAERT Céline, Mme Coralie PLUQUIN est un vote par pouvoir de VANDEWEGHE Rémy, M. DECAMPS Jérôme, Mme DELABRE Catherine est un vote par pouvoir de BENAMEUR Adam, Mme DENIS Elodie est un vote par pouvoir de DUVERT Jérôme, M. DUVERT Jérôme, M. Frédéric MARESCAUX, Mme HECQUET Audrey, Mme HENNION Victoria, M. Hiazid BELABBES, M. Jean-Christophe CAILLIAU, M. Jérôme BRIERE, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie, M. VANDEWEGHE Rémy, M. Xavier ROUSSEMART
Contre : 5 voix M. BLONDEL Eric, M. KASPRZYK Philippe est un vote par pouvoir de MIKOLAJCZAK Justine, Mme LECLERCQ Odile, Mme MIKOLAJCZAK Justine, Mme TACQUET Isabelle
Abstentions : 2 M. Gilles GUERLET, M. HOURDAIN Philippe est un vote par pouvoir de TACQUET Isabelle
Ne participent pas au vote : 0 exclus
N'ont pas pris part au vote : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre
M. BELABBES Hiazid

Certifié exécutoire : 14 avril 2021
Transmis au contrôle de légalité le : 14 avril 2021
Publié le : 14 avril 2021

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal, le samedi 10 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le dixième jour du mois d'avril, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le vendredi 2 avril 2021, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle Agora - Avenue Des Sports, sous la présidence de BELABBES Hiazid

PRESENTS : M. ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, M. BLONDEL Eric, M. DECAMPS Jérôme, M. DUVERT Jérôme, M. Frédéric MARESCAUX, M. Gilles GUERLET, M. Hiazed BELABBES, M. Jean-Christophe CAILLIAU, M. Jérôme BRUERE, M. VANDEWEGHE Rémy, M. Xavier BOUSSEMART, Mme BOGAERT Céline, Mme HECQUET Audrey, Mme HENNION Victoria, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme MIKOLAJCZAK Justine, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie, Mme TACQUET Isabelle

EXCUSES : M. HOURDAIN Philippe par pouvoir à Mme TACQUET Isabelle, M. KASPRZYK Philippe par pouvoir à Mme MIKOLAJCZAK Justine, Mme Coralie PLUQUIN par pouvoir à M. VANDEWEGHE Rémy, Mme DELABRE Catherine par pouvoir à M. BENAMEUR Adam, Mme DENIS Elodie par pouvoir à M. DUVERT Jérôme

ABSENTS :

ASSISTAIENT A LA SEANCE :

Secrétaire de séance : BENAMEUR Adam

N° interne de l'acte : 2021-04 N°18

N° de feuillet : 3

Certifié exécutoire : 14 avril 2021
Transmis au contrôle de légalité le : 14 avril 2021
Publié le : 14 avril 2021

EXTRAIT du REGISTRE aux DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de SANTES

Délibération d'autorisation d'emprunt :

OBJET : Réalisation d'un contrat de prêt PSPL d'un montant total de 3.000.000,00 euros auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour des travaux de financement de l'opération de rénovation énergétique et aménagement du bâtiment de l'ancienne mairie à SANTES et d'autres opérations prévues.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2122-22 pour les communes.

Vu la délégation rendue exécutoire du Conseil municipal, accordée au Maire en date du 17 décembre 2020

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal,

Pour le financement de cette opération de rénovation énergétique et aménagement du bâtiment de l'ancienne mairie à SANTES,invité à réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations un contrat de prêt composé d'une Ligne du prêt pour un montant total de 3.000.000,00 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Ligne du Prêt

Caractéristiques	**PSPL**
Enveloppe	Edu Prêt
Montant	3 000 000 €
Commission d'instruction	1 800 €
Phase de préfinancement	
Durée du préfinancement	12 mois
Index de préfinancement	Taux fixe
Taux d'intérêt du préfinancement	0,83 %
Règlement des intérêts de préfinancement	Capitalisation
Phase d'amortissement	
Durée	25 ans
Index	Taux fixe
Marge fixe sur index	
Taux d'intérêt	0,83 %
Périodicité	Trimestrielle
Profil d'amortissement	Échéance prioritaire (intérêts différés)
Condition de remboursement anticipé volontaire	Indemnité de Rupture du Taux fixe
Modalité de révision	Sans objet
Taux de progressivité de l'échéance	0%

Certifié exécutoire : 14 avril 2021
Transmis au contrôle de légalité le : 14 avril 2021
Publié le : 14 avril 2021

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

Autorise Monsieur le Maire à solliciter un emprunt auprès de la Caisse des dépôts
Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cet emprunt

Résultats du vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 29 voix Mme ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, M. BLONDEL Eric, Mme BOGAERT Céline, Mme Coralie PLUQUIN est un vote par pouvoir de VANDEWEGHE Rémy, M. DECAMPS Jérôme, Mme DELABRE Catherine est un vote par pouvoir de BENAMEUR Adam, Mme DENIS Elodie est un vote par pouvoir de DUVERT Jérôme, M. DUVERT Jérôme, M. Frédéric MARESCAUX, M. Gilles GUERLET, Mme HECQUET Audrey, Mme HENNION Victoria, M. Hmed BELABBES, M. HOURDAIN Philippe est un vote par pouvoir de TACQUET Isabelle, M. Jean-Christophe CAILLIAU, M. Jérôme BRIERE, M. KASPRZYK Philippe est un vote par pouvoir de MIKOLAJCZAK Justine, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme MIKOLAJCZAK Justine, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie, Mme TACQUET Isabelle, M. VANDEWEGHE Rémy, M. Xavier BOUSSEMART
Contre : 0 voix
Abstentions : 0
Ne participent pas au vote : 0 exclus
N'ont pas pris part au vote : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.
M. BELABBES Hmazid

Certifié exécutoire : 14 avril 2021
Transmis au contrôle de légalité le : 14 avril 2021
Publié le : 14 avril 2021

Santes
MA VILLE

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal, le samedi 10 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le dixième jour du mois d'avril, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le vendredi 2 avril 2021, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle Agora - Avenue Des Sports, sous la présidence de BELABBES Hiazid

PRESENTS : M. ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, M. BLONDEL Eric, M. DECAMPS Jérôme, M. DUVERT Jérôme, M. Frédéric MARESCAUX, M. Gilles GUERLET, M. Hiazed BELABBES, M. Jean-Christophe CAILLIAU, M. Jérôme BRUERE, M. VANDEWEGHE Rémy, M. Xavier BOUSSEMART, Mme BOGAERT Céline, Mme HECQUET Audrey, Mme HENNION Victoria, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme MIKOLAJCZAK Justine, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie, Mme TACQUET Isabelle
EXCUSES : M. HOURDAIN Philippe par pouvoir à Mme TACQUET Isabelle, M. KASPRZYK Philippe par pouvoir à Mme MIKOLAJCZAK Justine, Mme Coralie PLUQUIN par pouvoir à M. VANDEWEGHE Rémy, Mme DELABRE Catherine par pouvoir à M. BENAMEUR Adam, Mme DENIS Elodie par pouvoir à M. DUVERT Jérôme
ABSENTS :
ASSISTAIENT A LA SEANCE :

Secrétaire de séance : BENAMEUR Adam

N° interne de l'acte : 2021-04 N°17

N° de feuillet : 2

Certifié exécutoire : 14 avril 2021
Transmis au contrôle de légalité le : 14 avril 2021
Publié le : 14 avril 2021

Santes MA VILLE

EXTRAIT du REGISTRE aux DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de SANTES

Tarifs accueil de loisirs sans hébergement / Cantine / Etudes

Monsieur le Maire,

Propose à l'assemblée délibérante de fixer les tarifs suivants :

A compter du 1er septembre 2021

Cantine

Prix d'un repas pour l'année scolaire 2021/2022				
Quotient familial	Section Maternelle SANTOIS	Section Primaire SANTOIS	Section Maternelle EXTERIEUR	Section Primaire EXTERIEUR
De 0 à 500 €	3,43 €	3,55 €	4,43 €	4,55 €
De 501 à 630 €	3,47 €	3,59 €	4,47 €	4,59 €
De 631 à 880 €	3,55 €	3,68 €	4,55 €	4,68 €
De 881 à 1 300 €	3,57 €	3,70 €	4,57 €	4,70 €
De 1 301 à 1 950 €	3,61 €	3,74 €	4,61 €	4,74 €
Au-delà de 1 951 €	3,66 €	3,78 €	4,66 €	4,78 €
Repas PAI (déduction au repas)	-1,80 €	-1,84 €	-1,80 €	-1,84 €

Accueil périscolaire au Groupe Scolaire Henri Matisse

	Tarifs à l'heure pour un SANTOIS	Tarifs à l'heure pour un EXTERIEUR
De 0 à 500 €	1,24 €	2,66 €
De 501 à 630 €	1,90 €	3,52 €
De 631 à 880 €	2,40 €	4,02 €
De 881 à 1 300 €	2,68 €	4,30 €
De 1 301 à 1 950 €	2,86 €	4,48 €
Au-delà de 1 951 €	3,06 €	4,68 €

Etude :

Tarif 2021/2022 pour le Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi (1h00) => 1,85 €

Certifié exécutoire : 14 avril 2021
Transmis au contrôle de légalité le : 14 avril 2021
Publié le : 14 avril 2021

Accueils de loisirs Mercredi :

	Journée SANTOIS	Matin (repas) SANTOIS	Après-midi SANTOIS	Garderie matin SANTOIS	Garderie soir SANTOIS
De 0 à 500 € :	5,00 €	3,14 €	1,87 €	1,39 €	1,11 €
De 501 à 630 €	7,54 €	4,43 €	3,11 €	1,70 €	1,21 €
De 631 à 880 €	9,53 €	5,43 €	4,10 €	2,00 €	1,39 €
De 881 à 1 300 €	12,34 €	7,24 €	5,10 €	2,32 €	1,70 €
De 1 301 à 1 950 €	12,84 €	7,74 €	5,59 €	2,82 €	2,19 €
Au-delà de 1 951 €	13,05 €	7,97 €	5,80 €	3,03 €	2,40 €

Les parents dépassant les horaires de fermeture de la garderie du soir (qui est fixé à 18h00 se verront facturer un supplément fixé à 4,00 € le quart d'heure)

EXTERIEUR Elève SANTOIS	Journée	Matin (repas)	Après-midi	Garderie du matin	Garderie du soir
De 0 à 500 €	7,00 €	5,14 €	3,87 €	2,39 €	2,11 €
De 501 à 630 €	9,54 €	6,43 €	5,11 €	2,70 €	2,21 €
De 631 à 880 €	11,53 €	7,43 €	6,10 €	3,00 €	2,39 €
De 881 à 1 300 €	14,34 €	9,24 €	7,10 €	3,32 €	2,70 €
De 1 301 à 1 950 €	14,84 €	9,74 €	7,59 €	3,82 €	3,19 €
Au-delà de 1 951 €	15,05 €	9,97 €	7,80 €	4,03 €	3,40 €

Les parents dépassant les horaires de fermeture de la garderie du soir (qui est fixé à 18h00 se verront facturer un supplément fixé à 4,00 € le quart d'heure)

EXTERIEUR	Journée	Matin (repas)	Après-midi	Garderie du matin	Garderie du soir
De 0 à 500 €	17,00 €	11,14 €	7,87 €	4,39 €	4,11 €
De 501 à 630 €	19,54 €	12,43 €	9,11 €	4,70 €	4,21 €
De 631 à 880 €	21,53 €	13,43 €	10,10 €	5,00 €	4,39 €
De 881 à 1 300 €	24,34 €	15,24 €	11,10 €	5,32 €	4,70 €
De 1 301 à 1 950 €	24,84 €	15,74 €	11,59 €	5,82 €	5,19 €
Au-delà de 1 951 €	25,05 €	15,97 €	11,80 €	6,03 €	5,40 €

Les parents dépassant les horaires de fermeture de la garderie du soir (qui est fixé à 18h00 se verront facturer un supplément fixé à 4,00 € le quart d'heure)

A compter du 1er juillet 2021

Tarifs ALSH ETE 2021 :

Tarifs journaliers	2021		
	Maternels	Primaires	Ados
De 0 à 500 €	4,56 €	5,59 €	6,36 €
De 501 à 630 €	7,65 €	8,67 €	9,51 €
De 631 à 880 €	8,12 €	9,15 €	9,91 €
De 881 à 1 300 €	9,33 €	9,36 €	10,13 €
De 1 301 à 1 950 €	8,83 €	9,87 €	10,64 €
Au-delà de 1 951 €	9,04 €	10,08 €	10,89 €
Extérieur élève Santois	QF + 3,50 €	QF + 3,50 €	QF + 3,50 €
Majoration Extérieur	QF + 8 €	QF + 8 €	QF + 8 €

Certifié exécutoire : 14 avril 2021
Transmis au contrôle de légalité le : 14 avril 2021
Publié le : 14 avril 2021

Tarifs semaine 5 jours	2021		
	Maternels	Primaires	Ados
De 0 à 500 €	22,80 €	27,95 €	31,95 €
De 501 à 630 €	38,25 €	43,35 €	47,55 €
De 631 à 880 €	40,60 €	45,75 €	49,55 €
De 881 à 1 300 €	41,65 €	46,80 €	50,65 €
De 1 301 à 1 950 €	44,15 €	49,35 €	53,20 €
Au-delà de 1 951 €	45,20 €	50,40 €	54,45 €
Extérieur élève Santois	QF + 18 €	QF + 18 €	QF + 18 €
Majoration Extérieur	QF + 40 €	QF + 40 €	QF + 40 €

Tarifs semaine 4 jours	2021		
	Maternels	Primaires	Ados
De 0 à 500 €	18,24 €	22,36 €	25,56 €
De 501 à 630 €	30,60 €	34,68 €	38,04 €
De 631 à 880 €	32,48 €	36,60 €	39,64 €
De 881 à 1 300 €	33,32 €	37,44 €	40,52 €
De 1 301 à 1 950 €	35,32 €	39,48 €	42,56 €
Au-delà de 1 951 €	36,16 €	40,32 €	43,56 €
Extérieur élève Santois	QF + 14,50 €	QF + 14,50 €	QF + 14,50 €
Majoration Extérieur	QF + 32 €	QF + 32 €	QF + 32 €

Garderie :

Garderie Accueil de Loisirs ETE 2021 (tarifs à la journée)		
	MATIN	SOIR
De 0 à 500 €	1,87 €	0,72 €
De 501 à 630 €	2,19 €	0,82 €
De 631 à 880 €	2,47 €	0,99 €
De 881 à 1 300 €	2,87 €	1,45 €
De 1 301 à 1 950 €	2,97 €	1,54 €
Au-delà de 1 951 €	3,01 €	1,58 €
Extérieur élève Santois	QF + 0,70 €	QF + 0,50 €
Majoration Extérieur	QF + 1,50 €	QF + 1 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Adopte les tarifs proposés ci-dessus.

Résultats de vote

Adopté à l'unanimité

Pour : 29 voix Mme ANDOUCHE Rita, M. BENAMEUR Adam, M. Bertrand HANNUS, M. BLONDEL Eric, Mme DOGAERT Céline, Mme Coralie PUQUIN est un vote par pouvoir de VANDEWEGHE Remy, M. DECAMPS Jérôme, Mme DELARRE Catherine est un vote par pouvoir de BENAMEUR Adam, Mme DENIS Elodie est un vote par pouvoir de DUVERT Jérôme, M. DUVERT Jérôme, M. Frédéric MARESCAUX, M. Gilles GUERLET, Mme HECQUET Audrey, Mme HENNION Victoria, M. Hazed BELABBES, M. HOURDAIN Philippe est un vote par pouvoir de TACQUET Isabelle, M. Jean-Christophe CAILLIAU, M. Jérôme BRIERE, M. KASPRZYK Philippe est un vote par pouvoir de MIKOLAJCZAK Justine, Mme LECLERCQ Odile, Mme MARTIN-DECARNIN Isabelle, Mme Martine DESSEIN, Mme MIKOLAJCZAK Justine, Mme NOWAK Hélène, Mme Patricia YSERBYT, Mme RUYSSEN Sylvie, Mme TACQUET Isabelle, M. VANDEWEGHE Remy, M. Xavier ROUSSEMART
Contre : 0 voix
Abstentions : 0
Ne participent pas au vote : 0 exclus
N'ont pas pris part au vote : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.
M. BELABBES Hazid

Certifié exécutoire : 14 avril 2021
Transmis au contrôle de légalité le : 14 avril 2021
Publié le : 14 avril 2021